



Nice, le 28 mars 2010

*Suivi technique : Gérard DELACOTE*

*Suivi secrétariat : Stéphanie*

## Compte rendu du séminaire espace aérien FFVL du 31 janvier 2010

**Participation** : tous les CCRAGALS sont représentés

**Présents** : 12 représentants des CCRAGALS, ligues et CDVL

**Ouest**, Brice DELOYE (BD), Christophe COLARIS (CC), François CUIZINAUD (FC), Alexandre BOURDEAU (AB)

**Nord**, Thomas SENAC (TS)

**Nord Est**, Gérard DELACOTE (GD), Patrick BARTHE (PB)

**Centre Est**, Jean-Philippe BOURDEAUX (JPB)

**Sud Est**, Monique LEBERTOIS (ML), Jean Marie VIALA (JMV), Bertrand BURLLOT (BB)

**Sud**, Fabrice PIERRON (FP)

**Sud Ouest**, Pierre ORTET (PO)

Tour de table et présentation de chacun.

Rappel par GD de l'organisation du territoire au niveau civil et militaire via les DSAC, CRG, ZAD, ...

### Infos lors du tour de table : échanges divers

La ligue Champagne-Ardenne a mis en place des référents départementaux en absence de CDVL.

JMV demande à ce que les données personnelles telles que l'adresse personnelle des référents ne soient pas sur le site internet, par respect de la confidentialité. Les adresses postales (hors ville), seront masquées sur le site.

Afin de répondre aux questions liées à l'ea, FC suggère que PO aille à l'AG de la Ligue Poitou-Charentes, le 27/02. Idem pour AB sur les départements du centre, se rapprocher de JPP.

### **Rappel de l'ordre du jour**

1. Retour sur le séminaire CNFAS du 30 janvier : petite synthèse
2. Bilan du fonctionnement et des actions de chaque CCRAGALS
3. Point sur les dossiers en cours ou à venir
4. Evolution à apporter au fonctionnement de la mission ea et du site web, projets.
5. Divers

**1. Retour sur le séminaire CNFAS du 30 janvier** (voir en complément le document complet disponible sur le site)

### **2. Bilan du fonctionnement et des actions de chaque CCRAGALS**

GD rappelle l'importance de faire participer aux échanges au sein de chaque CCRAGALS les référents locaux afin de leur faire découvrir le fonctionnement et de renforcer leur motivation dans le suivi des dossiers.



## **Retour sur les CCRAGALS 2009 :**

### ***CCRAGALS Sud Est (point par GD, à la demande de J Bouvard retenu par ailleurs)***

Importante problématique d'espaces temporaires : Exercices militaires nombreux.

Gap Valensole projet de modification du dispositif existant (voir plusloin). Nécessité de pouvoir s'appuyer sur les représentants des départements du fait du découpage du CCRAGALS très étiré.

Tuchan : dossier clos suite au remodelage d'un espace défini pour dégager un déco et un atterro de site majeur.

Istres : restructuration de la défense. Mais les espaces ne sont pas forcément supprimés, parfois uniquement libérés. Peuvent être réactivés sous forme de SUP AIP.

### ***CCRAGALS Sud (PF)***

A améliorer : les relations avec les autres fédérations : renforcer les échanges et la communication sur les dossiers. N'avait pas les dossiers sur les TMA de Tarbes que les représentants du CCRAGALS SO ont. PO va lui passer, car obtenu par la DSAC sud ouest. A vérifier si les destinataires du Sud sont bien dans la boucle. Difficulté des dossiers inter-région. Création de Créssensac, dossier à l'étude. Rapports avec la DSAC et SNA ok. Pas de relation avec les départements du nord de la zone, pas de liens avec des référents de ce secteur.

Consultation sur la création d'espaces temporaires en forte augmentation. Avis consultatif important, il faut y répondre, ne serait que par « Vu pour la FD x ».

GD rappelle que le CCRAGALS gère les modifications d'espace permanent. Mais après demande formulée par le CNFAS, nous sommes également sollicités pour avis sur les espaces temporaires. D'où l'importance des référents départementaux ou locaux qui connaissent bien la zone, et les structures actives localement.

### ***CCRAGALS Sud Ouest (PO)***

Le groupe inter fédéral qui a même obtenu des annulations de ZRT. Ils émettent régulièrement des avis défavorables, et obtiennent parfois des modifications des saisines initiales. Il faut rester très vigilants lutter et sensibiliser sans cesse. La consultation des saisines se fait parfois dans les 2, 3 jours avant la date limite de dépôt : il est parfois difficile de répondre et de réagir dans les temps, d'où l'importance de bosser avec les suppléants et avec les autres FD.

Un membre d'une FD est moteur, et assure une forme de coordination du groupe. Les courriers sont faits en commun, cela a plus de poids. Echanges par mails pour se tenir informés des actions des autres.

GD : remarque que la coopération des fédérations est très bonne dans ce secteur.

### ***CCRAGALS Ouest (BD)***

CCRAGALS consensuel. Personnes de plus en plus spécialisées. BD regrette la disproportion de représentation des instances civiles et militaires par rapport aux usagers, ce qui crée un déséquilibre. Le dossier de Deauville a été validé dans de mauvaises conditions et nécessitera d'être retravaillé, le vol à voile et le vol libre se trouvant en forte difficulté. Une lettre sera adressée par les fédérations à ce sujet. Suggestion de ne pas valider le CR du CCRAGALS d'automne lors du prochain CCRAGALS de printemps. GD demande que les documents soient tous transmis au nouveau suppléant Christophe Colaris ainsi qu'à FC.



AB : accède aux infos mises sur internet par BD. Rappelle le projet de création d'un nouvel aéroport (2015) à Notre dame des Landes. Une refonte de l'espace aérien dans l'ouest est prévue.

### ***CCRAGALS Nord (TS)***

Rappel de la réflexion sur la sureté et la création de ZRT avec exigences particulières liées à la sureté aérienne.

Evolution prochaine de la base de cambrais. Rien de bien particulier.

JPP va souvent aux réunions. Bonnes discussions entre les FD.

Conventions sites avec dérogations pour voler en prévenant les tours de contrôle comme au Touquet. Faire une BDD de ces conventions à envisager.

### ***CCRAGALS Nord Est (GD+PB)***

Grosse entité. Problématique complexe liée aux aéroports de Strasbourg, Bâle Mulhouse, Metz-Nancy-Lorraine, plusieurs zones de drones qui s'implantent. Bon relais avec les suppléants CCRAGALS et quelques ref ea dep.

Nous avons obtenu des partitions de TMA, ou des sites existent grâce au climat de confiance ambiant.

PB : une base aérienne va fermer mais la zone restera certainement. Une zone de treuillé rouvre et se met en place (à Reims, protocole d'accord entre l'ESCA 1C.112 de Reims et Warmeriville).

Le dossier de Dôle Tavaux est toujours en cours, le projet de CTR est relancé du fait notamment de la présence d'une école suisse de pilotage.

Situation en Champagne Ardennes : aéroport de Florennes (Belgique) : remonter l'info à GD

### ***CCRAGALS Centre Est (JPB)***

Pas de nouvelles particulières. Orange fonctionne, Chambéry est réglé.

Problématique liée aux aéroports de Lyon et Genève => Sensibilité de l'espace. Des incidents ont eu lieu en 2009 sur la zone de Genève. Beaucoup de sites importants en zone d'approche de l'aéroport de Lyon. GD rappelle l'importance de faire passer le message sur les problèmes d'infraction à la réglementation aérienne qui relève du pénal en cas d'infraction. On perd en crédibilité, d'autant plus en cas de risque avec des avions de ligne. L'impact se ressent sur la totalité des pilotes.

Doc en ligne sur le site internet concernant l'intervention de GD au rassemblement moniteur sur le sujet.

Problème d'éoliennes dans la Drôme : dossier en cours.

Cas de parachutistes pro installés sur un aérodrome utilisé par les libéristes à St Jean en Royans. Ils préviennent par radio en cas de largage.

GD : créer des liens également avec les RRS pour les parcs nationaux (Marc Lassalle coordonne ce dossier en relation avec GD), les sites et les éoliennes car les Référents EA ne sont pas forcément impliqués dans la commission sites. Rappel des relances pour les éoliennes. Pensez à relancer vos correspondants locaux.

Aparté sur les RRS et le RES (recensement des équipements sportifs), mise en place des SIG par le gouvernement. Les CDESI procèdent actuellement à une vérification des aspects juridiques des sites et de la maîtrise foncière (région NE), et si tout n'est pas conforme des sites peuvent ne pas être pris en compte. La plus grande vigilance est de mise.



### 3. Point sur les dossiers en cours ou à venir

- **Gap Valensole** : Point sur la réunion d'Aix à la DSAC SE : problématique Afghanistan. Zone de soutien à des opérations au sol. Négociations de transformation d'activation des zones en jours et non en semaine (effectif pour 2010 : l'information sera préalablement donnée en semaines d'activité puis affinée à j-15, en jours réels d'activité). Les calendriers d'activité de la FFVV et de la FFVL seront toujours pris en compte dans la programmation de la Défense. Pas d'activation du 01 juillet au 15 septembre, les WE le moins possible, limiter les vacances scolaires, ... Ces zones peuvent encore évoluer en fonction des besoins de la marine et se réduire pour moins entrer en concurrence avec les activités de VL et de VV. Usage exclusif de l'aéronaval (en lien avec le porte-avion). Activité fixée par NOTAM.

Demande d'information sur le mode du message AZBA : message d'activation de la zone militaire par jour, accessible par téléphone en 0800.

Voir exemple site AVOLIA avec mise à dispo de l'info du SIA (Brice).

- **Transformation des ZIT en zones P (Zones Prohibées =interdites en permanence)** : (doc GD) Dispositif de sureté. La transformation de certaines zones est encore à l'étude (prévues pour mars 2011) et on peut encore intervenir et donner notre avis. Certaines seront validées en mars 2010. tous les dossiers sont traités en CCRAGALS.

BD demande quand les retours de proposition seront faits. Les dossiers ont été traités en CCRAGALS, les fédérations ont donné des avis, mais aucun retour d'information n'a été fait et devrait être fait en CCRAGALS par le CDAOA (Commandement de la Défense aérienne et des opérations aériennes).

On peut donc encore demander des aménagements, des rabotages sur certaines zones P prévues.

#### - **Approches GNSS** :

Exemple de Perpignan, Rodez. Rester vigilant. Ce type de dispositif est appelé à se développer dans les années à venir du fait de son moindre coût en comparaison à la création d'un nouvel ILS (Instrument Landing Système) notamment.

#### - **Point Parcs Nationaux** :

Problème du survol interdit à moins de 1000m. Lors de la révision du décret, la FFVL et la FFVV ont demandé qu'une différenciation de traitement puisse être prise en compte pour les aéronefs non motorisés. Des groupes de travail ont été mis en place au niveau des Parcs pour suivre les différentes thématiques dans le but de passer des conventions pour la mise en place d'une réglementation plus adaptée dans le cadre des nouvelles chartes des PN. Cela avance diversement en fonction des parcs. FC : Le kite bénéficie également d'une convention dans les écrins.

Les choses avancent lentement en Pyrénées, Vanoise Cévennes et Mercantour. La problématique concerne les oiseaux et les ongulés.

#### - **ZRT et exercices de sureté, demandes d'avis.**

Plusieurs types de ZRT existent : celles relatives aux exercices militaires, celles liées à la sureté (risque terroriste), et celles liées à l'événementiel (Tour de France par ex) : ces dispositifs sont souvent abusifs en terme de volume et de contraintes en l'état, travail et suivi important des référents ea sur le sujet (ex du Tour de France au niveau des Vosges où aucune ZRT n'a été mise en place). Festival de Cannes, grand prix de Monaco, rallyes, ...



Des demandes d'avis des usagers sur les dispositifs temporaires se généralisent à présent : c'était une demande portée par le CNFAS pour en minimiser les impacts directs. Vu les délais très courts liés à la mise en place de ces dispositifs, nécessite par contre, une réaction très rapide des référents EA sollicités en général.

**- Relations DGAC et Défense :**

Cela se passe mieux en général. La défense est plus accessible qu'avant et nos interlocuteurs sont souvent très accessibles et ouverts au dialogue.

BD : lier des contacts dans le cadre des 100ans de l'aéronavale serait une idée pour améliorer encore les relations.

**- Nouvel arrêté vol non habité.**

Grâce au DG actuel, le problème de non différenciation des types de vol a pu aboutir. La mise en place d'une zone R reste à présent exceptionnelle.

**- Nouvelles cartes 1/250M**

La nouvelle carte des Midi-Pyrénées n'est pas très satisfaisante pour nos activités car les Pyrénées ne s'y trouvent pas. Nous faisons le forcing pour obtenir 2 cartes par an, mais la RGPP étant passée par là, il est à craindre une temporisation dans la production de ces cartes. Le NE bénéficie par contre à présent d'un super outil avec la carte Alsace-Lorraine.

Quelle serait la région nécessitant prioritairement une telle carte à présent ? Peut-être l'ouest, le Finistère en raison des zones militaires. Brest-Nantes-Le Havre. A réfléchir.

BD : vente des cartes existantes au format numérique.

PB : info sur la vente des cartes qui sont numérisées en Allemagne. Le logiciel SeeYou répond à cela, mais sans réelle garantie de mise à jour.

GD : ex du CNIALS. Difficulté de mise en commun des infos par les différents services.

#### **4. Évolution à apporter au fonctionnement de la mission EA et du site web, projets.**

**- Poursuite de l'action vers les pratiquants :** Visites d'école, rassemblements, formations des moniteurs par GD.

Pour 2010, quels sont les besoins locaux : Exploiter les incidents dans les espaces contrôlés

Formations dans le cadre des ligues : GD, JM Mas, A Marty, L Chamerat dans leurs secteurs.

FC : est-ce une demande ? Oui, souvent (CDVL de l'Aude par ex)

Voir si des besoins sont remontés au niveau des formations (sondage formation).

FP : la TMA de Toulouse est souvent écornée du fait de son plancher. Il est prévu de faire un article au niveau de la ligue.

Inciter les gens à lire vol passion. Prochain vol passion : point sur les 2 séminaires EA prévu.

Cela permet de valoriser ce qui est fait en régions, si d'autres participent en fournissant des infos, articles, ...

Suggestion d'utiliser également Nouv'Ailes afin de diffuser des actualités et faire le point sur les besoins des pratiquants.

Rappel : les outils pédagogiques à jour sont en ligne sur le site internet.

**- Le panda.**

Uniquement les référents CCRAGALS. Est-ce que l'on développe ou pas ? un peu prématuré, pas facile à gérer. Les documents sont répartis sur les différents sites.

Créer une page régionale sur le site internet ?

BD : propose les infos EA et MTO sur tous les sites, la source est la même, officielle et à jour, facile d'accès par les pratiquants.



FP : va faire passer un ppt intéressant réactualisé.

On peut aussi faire des liens ou ajouter des infos, mais il est impératif de toujours les vérifier.

On ne diffuse que les sources officielles et fiables.

Point à développer sur les cartes par GD.

### **5. Dernier tour de table :**

- plateforme treuil : le câble est un obstacle. Déclarer l'activité permet l'information des usagers : restons lucides cependant sur l'efficacité d'une telle démarche qui ne peut être considérée comme une garantie absolue. L'important est donc une approche pragmatique de l'activité dès lors qu'elle se situe à proximité de secteurs empruntés par d'autres aéronefs. Faire remonter l'information avant de commencer les démarches. Ne pas en faire + que de besoin non plus au risque de se voir parfois totalement enfermés dans un carcan.

JPB : demande si des demandes particulières sont à faire pour l'organisation des championnats de F de Delta : Rien de particulier sauf si il y a un besoin d'espace habituellement non accessible : par contre attention au montage du dossier, en fonction de vos objectifs, notamment pour éviter de vous voir imposé un statut de manifestation aérienne.

La journée est clôturée à 16h

Compte rendu rédigé par

Gérard DELACOTE

CTN Vol libre en charge de l'espace aérien auprès de la FFVL

**Annexes** : ces documents vous parviendront par envoi séparé ultérieur